



Date de génération de ce justificatif : 17/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

M. EOUZAN Philippe – Succession vacante

Référence : L012680

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 2 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Succession vacante

Par décision du TJ de SAINT-BRIEUC en date du 02/08/2022 le Directeur régional des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille et Vilaine, – AVENUE JANVIER – , BP 72102 35021 Rennes, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. EOUZAN Philippe décédé le 21/07/2021. Réf. 0358092394. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[Consulter cette annonce en ligne](#)